



PROJET PEDAGOGIQUE
2023 - 2024

CENTRE DE LOISIRS DE CASTELLANE

ECOLE MATERNELLE

AVENUE FREDERIC MISTRAL

CASTELLANE

SOMMAIRE

- 1- Axes éducatifs du Service Enfance Jeunesse
- 2- Objectif du projet pédagogique
- 3- Journée type et horaires
- 4- Organisation concrète et consignes spécifiques
- 5- Les moyens
- 6- Lignes de conduites
- 7- Pour information
- 8- L'évaluation

RAPPEL SUR LES ENJEUX EDUCATIFS

DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Notre but

Il consiste à favoriser l'éducation permanente et l'apprentissage de l'autonomie des jeunes, particulièrement par l'organisation de l'accueil petite enfance, d'évènements, de rencontres d'ateliers et de vie ensemble.

Notre démarche

Notre volonté consiste à organiser des accueils de loisirs pour des enfants de 2 à 10 ans avec une envie de cohérence. Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la sociabilisation et accéder à l'autonomie.

Les divers acteurs permettront d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance afin de combler les différences sociales et culturelles

Notre objectif est de pouvoir mettre en place une cohérence éducative que se soit par les associations, le milieu sportif, la CCAPV

Tous ces milieux riches d'échanges permettront d'assurer l'épanouissement personnel de chacun.

Les objectifs défendus par le projet éducatif

-Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (Eveil, motricité, capacité d'initiative, de créativité, niveau de prise de responsabilités ...)

-Veiller au bon développement psychomoteur de l'enfant

-Favoriser la tolérance, le respect de soi, de l'autre et l'estime de soi, la diversité

-Promouvoir le sens de l'engagement (dépassement de soi, confiance en l'autre ...) et des responsabilités (éthiques, sportives, valorisation d'un rôle dans l'équipe ou la société)

- Inciter à l'entraide et la solidarité
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, l'amener à se poser des questions et l'aider à traiter les informations
- Permettre à l'enfant de se responsabiliser et de devenir acteur de sa vie
- Permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs, découvrir des pratiques nouvelles et variées, faire des rencontres
- Favoriser la découverte, le respect et la protection de son environnement
- Favoriser l'ouverture à la culture et aux autres cultures, l'ouverture à de nouvelles pratiques culturelles et artistiques ainsi qu'à de nouveaux savoir
- Apporter du rêve et de l'évasion

1-Axes éducatifs du Service Enfance et Jeunesse

Valeurs et intentions

Le centre de Loisirs se doit être un lieu où les enfants auront la possibilité de participer aux activités qu'ils désirent et évoluer au sein du centre à leur rythmes

Les enfants auront la possibilité de se déplacer librement dans différents coins répondants le mieux aux envies de chaque public

Les enfants devront être respectés en tant qu'individu, seul et au sein du groupe

En complément de l'école et de la famille, les activités de loisirs encouragent la participation et la responsabilité de chacun, adultes également par l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté

Nous proposons avant tout des Mercredis basés sur le plaisir de découvrir, de construire et d'apprendre afin de permettre à chacun de s'épanouir

Le Centre devra être un lieu d'échanges, de joie, d'apprentissage et de liberté où l'Enfant prendra plaisir à venir et à se sentir en sécurité

L'enfant aura la possibilité de participer à de diverses activités, animées par l'équipe d'animation ou par les intervenants extérieurs ou encore il sera libre de créer les siennes sur des temps identifiés

Pendant ces temps libres, l'animateur devra avoir un rôle d'observateur, être à l'écoute afin d'accompagner l'enfant sur les envies

Ex : joue aux voitures = Fabrication d'un circuit

L'aménagement devra être réfléchi pour que l'enfant soit le plus autonome possible. Pour se faire il est important de confectionner des repères visuels, des coins imaginaires où l'enfant évoluerait en autonomie

L'équipe éducative qui posera un cadre, des règles de vie et de sécurité avec l'enfant se devra également de les respecter lui-même

L'équipe d'animation doit :

- Faire preuve d'attention envers l'enfant afin de pouvoir répondre à ses besoins et savoir prendre du recul par rapport à ses envies d'animateur
- Faire le suivi Accueil de Loisirs Famille
- Mettre en place des moments décharges et de jeux avec les parents pour favoriser le lien avec les différentes familles et le personnel encadrant
- Respecter le rythme de l'enfant
- Être polyvalents et /complémentaires dans l'équipe afin que l'enfant puisse avoir des activités variées
- Mettre en avant l'imagination de l'enfant et lui permettre de s'évader
- Être en phase avec les objectifs et en lien avec les acteurs du territoire
- Être collectivement responsable de la mise en œuvre des objectifs du projet éducatif et dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique
- Être garant de la sécurité physique et affective des enfants accueillis

Nous devons permettre aux enfants de (d') :

- Accéder à un rythme de vie favorable au repos, au jeu, à l'équilibre et au développement, à l'éveil et la motricité...
- Découvrir un milieu nouveau avec des règles, ses contraintes et ses envies à gérer
- Vivre des temps d'activités favorisant les acquisitions motrices et cognitives adaptées à leurs âges
- Acquérir et découvrir de nouveaux gestes techniques, création, la prise de responsabilité, le développement de l'autonomie et le respect des autres
- Développer l'expression grâce à de multiples pratiques culturelles, ludiques et sportives
- Pouvoir faire des rencontres, des échanges
- Se sentir valorisé
- Développer son esprit critique et de discernement
- Vivre des moments de plaisirs et de loisirs en toute simplicité
- Participer à des activités dans des milieux divers
- Aller à la rencontre de nouveaux savoirs et savoir-faire
- Favoriser la communication
- Développer le contact et la transmission entre les différentes générations

Situation finale voulue

Nous désirons qu'au sein de l'accueil de loisirs, l'enfant ait eu la possibilité :

- De partager des moments d'échanges avec les autres enfants
- De partager des moments d'échanges avec les animateurs
- D'évoluer au sein du Centre à son propre rythme
- De pouvoir s'exprimer sur ses envies
- De se déplacer librement dans différents espaces de jeu /repos/de création/ de gestion d'émotions
- De participer à des activités variées avec ou sans la présence de l'animateur
- D'être respecté en tant qu'individu
- De passer un bon MERCREDI !

2- Objectif du projet pédagogique

Capacité à vivre en collectivité

- Gestion et rangement de ses affaires personnelles et du matériel collectif (espace dédié à ça)
- Savoir partager, écouter les autres
- Participer à l'organisation de la vie du groupe avec la répartition des rôles et des tâches

Capacité à vivre ensemble

- Apprendre à s'entraider et à respecter les autres, leurs opinions, leurs différences
- Respecter les décisions prises en groupe
- Faire valoir sa position au sein du groupe

Création / Communication / Expression

- Favoriser la communication interne et externe au groupe (mise en place de jeux ou de rencontre collectives, jeux par petits groupes, temps libre, échanges intergénérationnel)
- Savoir écouter les autres, prendre la parole, s'exprimer correctement (lors des débats, de la délibération pour une activité libre, pour gérer un conflit)
- Favoriser la communication non violente (Aussi lorsque l'adulte s'adresse aux enfants)
- Permettre à l'enfant de s'exprimer de diverses façons (En proposant des activités variées artistiques, corporelles, théâtrales, sportives...)
- Permettre à l'enfant de discuter lors de temps formels ou informels (rester à l'écoute)
-

Développer le goût de la lecture et de l'écriture (Nous évoluons au sein de la Médiathèque à Castellane. Y fixer des règles pour un accès serein)

Ouverture d'esprit / Culture et Environnement

- Favoriser la découverte de différents modes de vie (Rencontres intergénérationnelles, d'artisans, d'habitants de pays étrangers ou immigrés...)
- Découvrir et/ou approfondir sa connaissance des ressources locales du territoire)
- Proposer aux enfants d'être acteurs et /ou spectateurs (en fonction des évènements culturels organisés sur le territoire ou à proximité)
- Observer le milieu naturel et ses caractéristiques locales, être sensibilisé au respect de l'environnement (Apprendre à regarder, écouter, sentir chaque fois que nous irons dehors)
- Développer une sensibilité éco -citoyenne, respect de règles pré -établies dans le centre en matière de protection de l'environnement (Faire le tri sur le centre, utiliser le papier dessin sur deux faces, éviter le gaspillage de l'eau, entretenir les espaces verts du centre, nettoyer les espaces naturels que l'on peut occuper ou traverser)

3-JOURNEE TYPE

8H20/10H : Accueil échelonné des enfants, temps libre pour les enfants

- 1 animateur en accueil parents (faire le lien, répondre aux questions, rassurer)
- 1 animateur en animation avec les enfants (proposition, présence, veiller à la sécurité, aménager les coins imaginaires et les activités de type expressions manuelles)
- 2 animateurs en préparation de leurs activités

10H : Fin de l'accueil

12H : Repas au centre ou en extérieur

Le moment du repas se doit être un moment décharge, et de partage avec les enfants

Les animateurs mangent avec les enfants

13H : Temps calme/sieste

14H : Reprise des activités

16H : Goûter

16H30 : Départ des premiers enfants

Temps libre

17H30 : Fermeture du centre

TEMPS LIBRE :

Ce n'est pas un temps animé mais l'équipe se doit de canaliser les enfants d'initier une dynamique si nécessaire.

TEMPS CALME / SIESTE :

Le temps calme organisé après le repas est un moment de digestion et de détente important avant des activités de l'après-midi. Ce n'est pas un temps animé mais l'équipe se doit de canaliser les enfants, d'initier une dynamique si nécessaire, de faire respecter le calme et de veiller au repos de chaque enfant

Une sieste doit être proposée aux moins de 6 ans après concertation avec les parents pour mieux connaître le rythme des plus petits

REPAS :

La préparation des repas froids reste à la charge des parents.

Le temps des repas sera organisé dans la mesure du possible dans des endroits calmes.

Selon l'état de fatigue les – de 6 ans mangeront avant les + de 6 ans.

Les enfants devront se laver les mains avant de manger.

La participation de tous pour l'installation et le rangement est requise.

Les parents qui le souhaitent peuvent fournir à leurs enfants une brosse à dents et un dentifrice.

GOUTER :

Le goûter sera également fourni par les parents.

SUR UNE ANNEE DE CENTRE NOUS ESSAYERONS DE PROPOSER :

- Un grand jeu en extérieur
- Des activités manuelles
- Plusieurs activités d'expression
- Des sorties et des balades en dehors du village
- Des sortie baignade à la piscine
- Des recettes de cuisine
- La création d'un support retraçant les temps fort du centre

4-ORGANISATION CONCRETE ET CONSIGNES SPECIFIQUES

AMENAGEMENT DE L'ESPACE :

Pour les + de 6 ans : Les enfants aménagent leur salle d'activités dans la salle de motricité de la maternelle de Castellane.

Pour les – de 6 ans la classe de petite section de l'école maternelle leur sera ouverte

En extérieur un préau commun, une cour et un espace vert leur sont dédiés

Tous les enfants peuvent avoir accès au coin lecture de la médiathèque de Castellane et aux activités proposées par la Maison Nature et Patrimoine

Les parents seront accueillis à l'entrée du centre par un animateur référent qui notera la présence de l'enfant et la température du repas. Les enfants seront dirigés vers la salle d'activités ou se trouvera le second animateur

Le planning de la journée sera affiché à l'entrée du centre

Pour les -de 6 ans le matériel pédagogique sera mis à disposition des enfants dans la salle de classe (petite section)

Pour les + de 6 ans le matériel pédagogique sera stocké en salle de motricité de la maternelle

AFFAIRES POUR LE CENTRE :

Un sac avec un change selon la saison et une gourde

Une glacière contenant le repas et le goûter

L'équipe sera là pour la gestion des affaires des plus petits

RANGEMENT :

Nous mettrons un point d'honneur à responsabiliser les enfants au rangement afin de responsabiliser les enfants l'équipe se doit de mettre en place des repères visuels.

LA RELATION ANIMATEURS /ENFANTS :

Doit être une relation de complicité, pédagogique, qui n'aille pas au-delà d'une relation qui pourrait créer un déséquilibre face au reste du groupe ou causer des incohérences dans l'autorité de l'équipe. Tout acte paraissant ambigu devra être analysé, discuté, voir proscrit

Un vocabulaire adapté sera utilisé entre adulte, lors de discussions avec et devant les enfants et l'animateur devra s'assurer que le message soit bien compris.

L'EQUIPE / L'INTERCOMMUNALITE / LES FAMILLES :

La relation au sein de l'équipe doit être conviviale et solidaire

Echange de savoir, dynamisme, motivation et bonnes idées sont de mise

Une bonne communication est importante. Un point de 5 minutes pourra être fait à chaque fin de mercredi

Tout problème devra remonter à la directrice et être discuté entre nous (animateurs et enfants concernés)

Le rôle de directeur est entre -autre de rassurer, d'engager les discussions et de veiller au bon fonctionnement de l'équipe

L'équipe sera à l'écoute des familles durant le temps d'accueil afin de prendre en compte toutes informations sur les besoins de l'enfant

En cas d'incident survenu avec un enfant, l'équipe prendra le temps d'en discuter avec la direction qui réglera le problème en concertation et informera les familles et les supérieurs hiérarchiques en temps voulu

Nous nous réservons le droit de discuter et de prendre une décision en concertation avec la famille si le temps d'accueil ne nous semble pas adapté pour l'enfant

En cas d'accident, dans l'ordre, on prévient les secours puis la directrice qui se chargera d'appeler la famille et les responsables de la mairie

SECURITE :

Toutes les activités spécifiques seront encadrées par un moniteur diplômé d'Etat

Un déroulement de la journée doit être validée par la directrice pour les sorties dites à risques (baignade, randonnée, etc.)

Les animateurs ou les enfants devront signaler tout problème sur les lieux de l'accueil (endommagement du matériel et des locaux, présence d'une personne étrangère au groupe) qui puisse être un danger

Un exercice d'évacuation incendie sera organisé pendant la période d'accueil

Un exercice de confinement ou d'intrusion sera également organisé

BAIGNADE :

Le rôle de surveillant de baignade sera assuré par un diplômé. Toutes activités aquatiques qu'elles soient en zone surveillées ou pas sera rigoureusement organisée et/ ou encadrées par cette personne

La présence d'un surveillant de baignades n'est pas obligatoire sur les lieux de baignades aménagés et surveillés. Il est cependant indispensable de se présenter aux surveillant de des lieux afin de signaler la présence de son groupe et de remplir la fiche de présence

La zone de bain doit être balisée par des repères visuels fixes pour les 6/10 ans et par un filet pour les 2/6 ans. Le taux d'encadrement dans l'eau doit être 1 animateur pour 5 enfants pour les moins de 6 ans et 1 pour 8 pour les plus de 6 ans

INFIRMERIE :

Un endroit prévu et aménagé en sorte de pouvoir accueillir l'enfant qui aura besoin de soins

Un livret mis à disposition du personnel pourra être rempli selon chaque cas rencontré et fera le suivi de l'enfant aux parents disponible dans la trousse à pharmacie

EN CAS D'ACCIDENT :

Faire le 15 pour une urgence médicale, un médecin nous conseillera et /ou nous guidera vers le service approprié et le plus proche. La conversation est enregistrée même pour un incident !

Le 112 est le numéro unique sur le territoire européen qui regroupe tout type d'urgence (médicale, incendie, police)

Il est gratuit et accessible des portables même si le forfait est épuisé

ARGENT DE POCHE ET OBJETS DE VALEUR :

L'équipe ne prend pas la responsabilité des objets de valeur amené au centre par les enfants mais veillera à régler tout problème concernant un vol, une disparition ou une destruction de cet objet

L'argent de poche ne sera pas nécessaire pour une sortie que nous organiserons. Si exception est, dans une logique éducative, la gestion de l'argent de poche se fera en collaboration avec un animateur référent.

LE PORTABLE :

L'apport au centre et son utilisation n'est pas autorisé pour les enfants

Celui de l'animateur est rangé et utilisable si besoin de communication sur son groupe d'information, si besoin d'utiliser musique ou appareil photos/vidéo, ou lors des pauses

GESTION DES FATIGUES :

Les adultes doivent être capables de gérer leur propre fatigue mais aussi de savoir dire stop pour son groupe dont il a la charge s'il constate une trop grande fatigue physique et/ou morale durant l'activité

L'amplitude horaire de travail étant conséquente sur une journée, les temps de pause seront organisés pour les membres de l'équipe, en temps et en lieux appropriés

TRANSPORT ET DEPLACEMENTS :

Un transporteur habilité sera contacté pour les déplacements longs et concernant un grand groupe

Pour les déplacements à pied, le groupe se déplace sur les espaces qui lui sont réservés et face aux véhicules s'il est hors agglomération

Le taux d'encadrement est identique à celui d'une activité (1/12 pour les +de 6 ans, 1/8 pour les moins de 6 ans)

ACCUEIL D'ENFANTS HANDICAPES :

En concertation avec les familles, la commune, la direction et l'équipe

En prenant compte de l'accessibilité du lieu d'accueil pour accueillir cet enfant déficient physique ou intellectuel

Un animateur référent (supplémentaire à l'équipe si la nature du handicap le nécessite) assurera une vigilance particulière concernant le bien être de l'enfant et du groupe

La directrice mettra à disposition des animateurs des outils pour favoriser l'intégration et la sécurité de ces enfants

Une réunion avec l'équipe d'animation, les familles et les enfants pourra être organisée afin de réfléchir ensemble à la façon d'adapter les modalités de l'accueil, l'organisation ou le contenu des activités, le comportement des encadrants

Nous nous conformerons aux instructions données dans la chartre de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées.

5-LES MOYENS

LES MOYENS HUMAINS ET PEDAGOGIQUES

Le CLSH sera supervisé par la Mairie de Castellane et encadré par :

- Une directrice,
- 5 animateurs,
- Un éducateur sportif

Des intervenants bénévoles ou rémunérés en fonction des projets d'activités pourront être sollicités

LES MOYENS MATERIELS

-Les locaux de l'école maternelle de Castellane :

Salle de motricité, salle de classe, salle de repas, dortoir, cuisine, sanitaires avec un endroit puériculture pour le change des 2 /3ans, cours extérieur, espace vert clôturé, préau

Mise à disposition du matériel de motricité et des vélos

ELEMENTS FREINS

Une salle d'activités et un coin imaginaire pour les petits

SOLUTION A Y APPORTER

Séparer le groupe par choix et envie avec prise de possession des extérieurs, de la salle de motricité et de la classe des tout petits

ELEMENTS FREIN

Une salle d'activité pour les grands

SOLUTIONS A APPORTER

Séparer le groupe par choix et envie avec prise de possession des extérieurs, de la salle de motricité de la salle de repas

6-LIGNES DE CONDUITES

CE QUE LA DIRECTION ATTEND DE L'EQUIPE D'ANIMATEURS

Ponctualité

Prise d'initiatives

S'exprimer en cas de problèmes professionnels ou personnels impactant l'organisation du centre

Prise de responsabilité

Pas de pause durant les temps d'activités dirigés

Eviter les conflits

Avoir un vocabulaire adapté

Ne pas crier abusivement sur les enfants

Respecter chacun

De la bonne humeur

De l'intérêt, de la motivation et de l'envie

Avoir écrit, mené un projet d'activité jusqu'au bout

Avoir envie d'apporter des savoirs faire et être aux enfants

Savoir proposer des activités spontanées

Savoir se remettre en question

Savoir dire les choses en y mettant les formes

Valoriser l'enfant dans tout ce qu'il entreprend

Faire participer les enfants

Laisser faire seul les enfants

Savoir gérer sa fatigue et faire une pose si nécessaire à un moment opportun

Prévenir la directrice de tout incident (petits et gros bobos, altercations avec un enfants ou entre enfants ou avec un parent etc...)

Que le téléphone portable soit utilisé à des fins pédagogiques (si besoin de musique ou d'images pour une activité) ou d'échange d'ordre professionnel

LA DIRECTRICE SE DOIT :

D'être formatrice envers tous les membres de l'équipe

D'être à l'écoute et accompagnante de son équipe

D'être présente sur le terrain

D'être ponctuelle

D'être à l'écoute et respectueuse de tous les partenaires

D'être respectueuse de tous les participants

D'être garante de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

De participer à un projet intercommunal qui peut correspondre à un projet d'activité

D'être garante de la mise en place des valeurs du projet éducatif

D'être coordinatrice du projet éducatif et pédagogique

7-POUR INFORMATION

2 ans

- Il apprend à parler
- Il commence à identifier les objets
- Il sait marcher depuis peu
- Il a besoin de bouger, de jouer,
- Il a besoin de temps de pause
- Ses gestes sont encore imprécis
- Il n'a pas pleinement conscience de l'autre
- Il n'a pas conscience d'appartenir au groupe
- Il accorde peu d'importance à la parole de l'autre

3 ans

- Il apprend beaucoup par adaptation et imitation
- Il joue à construire puis à détruire
- Il apprend à réfléchir à la même chose que les autres au même moment que les autres
- Apparition du je
- Il construit des phrases simples
- Son geste est encore peu précis
- Il intègre des scénarios de jeux. Il joue des rôles familiaux connus et marqués (papa, maman enfants...)

4 ans

- Il joue « fait » de plus en plus avec les autres
- Intégration des règles du jeu collectif
- Développement du vous et du nous
- Il développe le vocabulaire relatif aux émotions et aux sentiments
- Apparition des adverbes et des comparatifs
- Période des Pourquoi → compréhension du monde qui l'entoure, curiosité
- Il joue à ranger et trier par catégorie
- Il prend plaisir à faire et refaire tout seul

8- L'ÉVALUATION

L'évaluation à différents niveaux (discussions avec les enfants, bilan d'équipe, discussion informelles) permet de réajuster le bon déroulement de l'accueil, d'évaluer la cohérence du projet pédagogique de départ et de réguler des tensions éventuelles entre les membres de l'équipe d'animation

QUELQUES CRITERES ONT REVELE CHEZ LES ENFANTS :

Plaisir manifesté, émotions : Ressenti de jeunes

Ambiance du groupe : Participation et motivation

Sujets de conversation : Relation avec les adultes encadrants

COMMENT L'EQUIPE PEUT S'ORGANISER POUR EVALUER ET S'EVALUER ?

Discussions informelles, bilan journalier (5/10 minutes au besoin) réunion pédagogique

Prise en compte des remarques des enfants

Bilan avec les enfants avant chaque vacance, de fonctionnement et réévaluation du projet pédagogique en équipe

Bilan d'équipe en fin d'année.